



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9136^e séance

Lundi 26 septembre 2022, à 15 heures
New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Broadhurst Estival (France)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
Gabon	M. Nanga
Ghana	M ^{me} Osei
Inde	M ^{me} Kamboj
Irlande	M. Gallagher
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Jacobs

Ordre du jour

La question concernant Haïti

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La question concernant Haïti

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants d'Haïti, de la République dominicaine et du Canada à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Helen La Lime, Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Cheffe du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti ; M^{me} Valerie Guarnieri, Directrice exécutive adjointe du Programme alimentaire mondial ; et M^{me} Ghada Fathi Waly, Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne à présent la parole à M^{me} La Lime.

M^{me} La Lime (*parle en anglais*) : Ces dernières semaines, nous assistons à une nouvelle et effrayante conjugaison de trois crises en Haïti. Une crise causée par les bandes armées continue de perturber brutalement la vie quotidienne, et a chassé plus de 20 000 personnes de leurs foyers. Une crise économique tient le pays en état, vu que le peuple haïtien est confronté à une flambée des prix des denrées alimentaires et du carburant, qui, souvent, n'est disponible que sur le marché noir. Face à ces multiples difficultés et alors que les Haïtiens et les Haïtiennes organisent des manifestations légitimes, les acteurs politiques ont toujours du mal à trouver un terrain d'entente et à tracer la voie vers les élections.

Dans son adresse à la nation du 11 septembre, le Premier Ministre a de nouveau appelé à la poursuite du dialogue pour créer les conditions constitutionnelles, politiques et de sécurité nécessaires à la tenue d'élections d'ici la fin de 2023. Il a souligné que l'État perdait 600 millions de dollars chaque année en raison des recettes douanières non perçues – un problème auquel le Gouvernement est confronté depuis un certain temps. Il a annoncé la décision du Gouvernement de réduire les subventions régressives sur le carburant, qui coûtent à l'État quelque 400 millions de dollars par an, afin d'augmenter les recettes destinées aux programmes sociaux.

Dans l'après-midi du 12 septembre, des barrages routiers ont été érigés dans tout le pays, ce qui a entraîné le bouclage du territoire national. Dans la capitale, cette situation a duré cinq jours, jusqu'au 16 septembre, date à laquelle la police a lancé une action concertée pour démanteler les barrages routiers.

Le Premier Ministre s'est à nouveau adressé à la nation le 18 septembre, exprimant sa sympathie aux victimes de la violence. Il a exhorté la population à se rassembler à l'appui des réformes mises en œuvre par le Gouvernement pour renforcer l'État, et il a encouragé tous les citoyens à résister aux intérêts particuliers.

Ce même jour, l'une des plus grandes alliances de bandes criminelles de la capitale a bloqué le principal terminal de carburant à Varreux, à Port-au-Prince. L'état de siège a duré plus d'une semaine malgré les opérations concertées menées par la police pendant le week-end, et a privé la capitale de sa principale source de carburant, ce qui a provoqué des pénuries dans tout le pays et la fermeture d'hôpitaux.

Tout au long de la crise, j'ai continué d'user de mes bons offices auprès de tous les secteurs de la société haïtienne et encouragé toutes les parties à engager un dialogue de large portée, ouvert et constructif. Même si ces efforts peu concluants semblent avoir abouti à une impasse jusqu'à présent, les acteurs nationaux ont repris le dialogue avec un nouveau sentiment d'urgence. Ces dernières semaines, des représentants du Gouvernement, des groupes politiques et des organisations de la société civile ont lancé de nouvelles consultations sur les moyens de forger un consensus plus large en vue de la tenue des élections, mais nous n'en sommes pas encore là.

Nous constatons avec satisfaction que les dirigeants du secteur privé commencent également à se rassembler, et ont pris l'engagement de s'acquitter de leurs responsabilités fiscales et juridiques respectives. Le respect de cet engagement par toutes les parties se traduira concrètement par une augmentation soutenue des recettes.

Un certain nombre d'observateurs et d'interlocuteurs ont publiquement attribué aux intérêts économiques et politiques bien ancrés dans le pays la responsabilité du déclenchement, de la persistance et de la manipulation des troubles, qui ont aggravé la crise politique.

Toutefois, malgré les efforts visant à saper la réforme, la nouvelle administration douanière commence à fonctionner. En plus des saisies effectuées ces derniers mois, les recettes douanières à l'importation ont été multipliées par cinq entre juillet et août. Les programmes de gestion des frontières menés avec

l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime visent à faire fond sur ces premiers succès, en particulier pour lutter contre le trafic de drogue.

Les troubles actuels ont braqué les projecteurs sur la Police nationale d'Haïti, qui a été véritablement mise à l'épreuve. Les importants efforts qu'elle a déployés pour lever les barrages routiers et rétablir un semblant de liberté de circulation pour la population ont inspiré une certaine confiance dans ses capacités. Bien que certaines barricades aient été rapidement remises en place, la réponse de la police a démontré tout le chemin qui avait été parcouru. Cependant, des quartiers entiers sont toujours dépourvus de toute présence policière et la situation chronique qui prévaut au terminal pétrolier de Varreux risque fort de mettre en évidence les véritables limites de la force nationale.

Je suis reconnaissante aux donateurs qui dès le départ ont participé au programme conjoint d'appui à la Police nationale d'Haïti, connu sous le nom de « Panier de fonds ». J'exhorte les partenaires internationaux à continuer de se réunir régulièrement, comme nous l'avons fait la semaine dernière, afin de mobiliser davantage de soutien en faveur de ce panier. L'investissement dans les institutions, les infrastructures et les capacités humaines est essentiel.

Comme toujours, ce sont les personnes les plus vulnérables qui souffrent le plus. Le système des Nations Unies en Haïti estime qu'au moins 1,5 million de personnes ont été directement touchées par la récente violence des bandes, la violence fondée sur le genre, et en particulier le viol, étant systématiquement utilisée.

L'insécurité généralisée qui règne actuellement a également fortement limité l'accès humanitaire. Avant les troubles civils actuels, quelque 4,9 millions d'Haïtiens se trouvaient en situation de besoin humanitaire. Rien qu'au cours des deux dernières semaines, les attaques contre le Programme alimentaire mondial (PAM) ont entraîné la perte de quelque 2 000 tonnes d'aide alimentaire, d'une valeur de près de 5 millions de dollars, qui auraient permis de soutenir collectivement jusqu'à 200 000 Haïtiens parmi les plus vulnérables au cours du mois suivant. Mes collègues du PAM vous en diront certainement plus sur ces événements.

Il est évident que, dans de telles conditions, les droits fondamentaux, de la liberté de circulation à l'éducation, sont sapés de manière catastrophique et que l'accès aux services sociaux et sanitaires est constamment interrompu. Les prisons n'ont pas reçu de nourriture, de médicaments ou d'eau depuis des jours. Une crise économique, une crise des bandes et une crise

politique ont convergé pour donner lieu à une catastrophe humanitaire. Nous ne devons pas perdre espoir, mais au contraire conjuguer nos efforts pour trouver la voie d'un avenir meilleur. Une solution politique dirigée par les Haïtiens est la première étape nécessaire pour résoudre la crise actuelle. Pour accompagner les Haïtiens alors qu'ils s'efforcent de construire un avenir meilleur, le Conseil doit prendre des mesures urgentes.

La Présidente : Je remercie M^{me} La Lime de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Guarnieri.

M^{me} Guarnieri (*parle en anglais*) : Je me suis rendue en Haïti il y a plusieurs mois, et j'ai été frappée à l'époque par l'aggravation des besoins et les difficultés que l'équipe du Programme alimentaire mondial (PAM) et nos partenaires rencontraient pour faire entrer et sortir les marchandises de la capitale. Nous avions du mal à répondre aux besoins de la population, une population où une personne sur deux souffre d'insécurité alimentaire. Mais il y avait d'importantes lueurs d'espoir. Les repas scolaires parvenaient à plus de 350 000 enfants, dont un tiers bénéficiaient d'aliments cultivés localement par de petits exploitants. Nous étendions la portée de nos activités dans le cadre des efforts déployés par le Gouvernement pour garantir que tous les enfants haïtiens reçoivent des repas nutritifs à l'école. Des dizaines de milliers de personnes participaient à des travaux de réhabilitation et de construction de biens ruraux à l'appui de la production alimentaire, ainsi qu'au déblayage et au drainage des canaux qui provoquent des inondations dans les zones urbaines pendant la saison des cyclones.

Avec le soutien de la Banque mondiale, le PAM a aidé le Gouvernement à élaborer une politique nationale de protection sociale et à la mettre en œuvre pour qu'elle réponde aux chocs et inclue les personnes les plus vulnérables, le Gouvernement devant prendre en charge l'intégralité des transferts en espèces d'ici 2024. De plus, l'aide alimentaire d'urgence parvenait à plus de 450 000 personnes dans tout le pays, avec des stocks prépositionnés pour appuyer le déploiement d'une assistance supplémentaire en cas d'ouragans et d'autres catastrophes.

Au lieu des progrès que nous espérions et dont nous rêvions, la situation aujourd'hui en Haïti a malheureusement atteint de nouveaux niveaux de désespoir. En moins d'un an, le prix du panier alimentaire de base a augmenté de 52 %. Le prix de l'essence a doublé. L'inflation atteint 31 %, soit le taux le plus élevé de

ces dernières années, et devrait continuer à grimper. Le diesel nécessaire à l'alimentation en électricité et à l'approvisionnement en nourriture et en produits de base ne peut plus entrer dans le pays par le port, et les réserves d'eau sont à des niveaux désespérément bas. Le programme de repas scolaires est suspendu, car les enfants ne peuvent pas aller à l'école en toute sécurité. Le centre économique et politique qu'est Port-au-Prince est de fait coupé du reste du pays, à cause des bandes qui ont la mainmise sur les principales artères à l'entrée et à la sortie de la capitale. Telle est la réalité que les Haïtiens endurent au quotidien depuis des mois.

La semaine dernière, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le PAM ont publié leur rapport sur les foyers de famine, intitulé « Hunger Hotspots », et Haïti y figure. Nous nous attendons à ce que la sécurité alimentaire continue de se détériorer cette année, dépassant le niveau record de 4,5 millions de personnes qui, d'après les estimations, sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë d'un niveau critique ou pire, dont 1,3 million de personnes ayant besoin d'une assistance d'urgence.

L'insécurité rend très difficile et dangereuse la mise en œuvre de programmes humanitaires, sans parler du développement du pays. Les bandes qui étranglent la capitale bloquent l'accès aux approvisionnements en carburant et aux principaux centres logistiques, notamment les ports et les aéroports, ainsi que l'accès routier aux autres départements. Les manifestants ont saccagé et pillé des entrepôts humanitaires dans tout le pays, épuisant les stocks prépositionnés pour les catastrophes et destinés aux personnes vulnérables. Et comme l'a dit Mme La Lime, en l'espace d'une semaine, le PAM et Haïti ont perdu un tiers de leurs stocks alimentaires, car deux de nos quatre entrepôts ont été délibérément pris pour cible, pillés et saccagés. Ces entrepôts contenaient plus de 2 000 tonnes de nourriture qui auraient pu aider plus de 218 000 femmes, hommes, filles et garçons parmi les plus vulnérables.

D'autres organismes de l'ONU et des organisations non gouvernementales (ONG) ont également vu leurs bureaux et entrepôts pillés, et nous estimons que les attaques ont causé la perte d'au moins 6 millions de dollars de fournitures de secours, qui auraient pu bénéficier à plus de 410 000 personnes dans le besoin. Les pillages ont des conséquences négatives sur la préparation aux catastrophes, au moment même où la saison des ouragans bat son plein.

Malgré ces conditions difficiles, le PAM et les autres acteurs restent en Haïti et ont l'intention de tenir

leurs promesses. Au cours du week-end, nous avons recommencé à prêter assistance aux Haïtiens, bien qu'à une échelle limitée. Pour dire les choses simplement, nous ne sommes pas en mesure d'appuyer tous ceux qui ont besoin de notre aide en raison de l'anarchie générale et de l'environnement opérationnel. C'est pourquoi nous attendons avec impatience un soutien accru de la part des États Membres afin de faciliter plus encore l'accès humanitaire et d'assurer la protection des acteurs, du personnel et des biens humanitaires.

Nous faisons tout ce que nous pouvons. Nous travaillons d'arrache-pied pour obtenir l'accès aux populations et avons déjà réalisé une percée plus tôt cet été à Cité-Soleil, où l'accès humanitaire a été facilité. Nous sommes très inquiets pour les personnes que nous servons, et nous craignons que cette situation déjà délétère ne fasse qu'empirer avec la hausse des prix des denrées alimentaires et l'épuisement des stocks. Qui plus est, nous nous attendons à une saison active d'ouragans, ce qui ne serait rien de moins qu'une catastrophe pour cette population meurtrie.

Je dois également mentionner que la fourniture de services logistiques, tels que le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), géré par le PAM, et un service maritime que nous avons mis en place pour contourner les zones contrôlées par les bandes, devient de plus en plus cruciale. Ces services sont sous-financés et ont besoin d'un appui urgent, étant donné le rôle joué par l'UNHAS dans l'évacuation de centaines de membres de son personnel et d'ONG pour les sortir de situations délicates sur le terrain, ainsi que dans la livraison de fournitures. Nous sommes en train de planifier les mois à venir et nous savons déjà que le coût de nos opérations en Haïti va fortement augmenter. Au PAM, tout comme les autres organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales partenaires, nous n'avons d'autre choix que de renforcer notre dispositif de sécurité dans le pays et de mettre en place des mesures supplémentaires pour protéger les stocks de vivres et le personnel. Nous allons devoir reconstruire au moins un entrepôt et étoffer nos moyens logistiques.

Je me félicite également de pouvoir prendre la parole aujourd'hui pour souligner que l'opération humanitaire en Haïti est chroniquement sous-financée et que la dernière crise en date rend l'appui du Conseil d'autant plus urgent afin d'inverser cette tendance négative. Le plan d'aide humanitaire n'est financé qu'à hauteur de 22 %. Il faut accroître le financement de l'action humanitaire et investir davantage pour aider les Haïtiens en termes de moyens de subsistance et de services de base.

L'ampleur de la violence et des besoins et les dangers auxquels sont exposés la population et ceux d'entre nous qui tentent de lui venir en aide en Haïti sont considérables. Haïti a besoin d'aide maintenant et nous comptons sur l'attention et le soutien du Conseil.

La Présidente : Je remercie M^{me} Guarnieri pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Waly.

M^{me} Waly : Je vous remercie, Madame la Présidente, pour l'occasion qui est offerte à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) d'informer le Conseil de sécurité sur ses activités en Haïti.

La violence, la criminalité organisée ainsi que la présence de gangs armés et les affrontements entre eux compromettent la stabilité, la sécurité et l'état de droit en Haïti et entravent les efforts de paix et les perspectives de développement durable. Ses 1 500 kilomètres de côtes et sa frontière terrestre de 360 kilomètres avec la République dominicaine font d'Haïti un pays particulièrement vulnérable au trafic illicite de marchandises, notamment de drogue, d'armes et d'armes à feu ainsi que de munitions. La coopération régionale est ainsi essentielle pour endiguer la récente escalade de la violence et ses implications transfrontalières, particulièrement avec la République dominicaine. L'ONUDC travaille notamment avec la Communauté des Caraïbes et son organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité à la mise en œuvre de la feuille de route des Caraïbes pour lutter contre le trafic illicite d'armes à feu, qui inclut Haïti.

Soutenir les services chargés d'appliquer la loi et la justice pénale en Haïti doit être une des priorités pour aider la population haïtienne et prévenir toute déstabilisation régionale. En mars de cette année, une équipe multidisciplinaire de l'ONUDC a mené une mission d'évaluation en Haïti, en étroite collaboration avec le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), et a identifié comme domaine prioritaire la nécessité de renforcer les capacités et la technologie pour sécuriser les frontières, les ports et les aéroports internationaux contre le trafic illicite et la criminalité organisée, de réduire la prolifération des armes à feu illicites ainsi que d'endiguer la corruption endémique.

Reconnaissant ces réalités, le Gouvernement haïtien a directement confié à l'ONUDC la tâche de l'aider à renforcer ses capacités de gestion des frontières grâce à une contribution financière dédiée. Dans

le cadre de ce programme, dont la mise en œuvre vient de débiter, l'ONUDC travaille à la cartographie des activités criminelles transnationales en Haïti et de leur impact régional. Sur le plan opérationnel, nous appuyons le renforcement de la capacité des autorités haïtiennes à inspecter les conteneurs à des points stratégiques tels que Port-au-Prince, Port Lafito, le port international de Cap-Haïtien et les frontières terrestres de Ouanaminthe, Belladère, Malpasse et Anse-à-Pitres, en collaboration avec les autorités dominicaines. Cette assistance couvre également le contrôle du fret aérien et le transport des passagers et du courrier à l'aéroport international Toussaint Louverture de Port-au-Prince et à l'aéroport international de Cap-Haïtien. Ces efforts doivent permettre de veiller à ce que les revenus douaniers puissent effectivement être reversés à des activités de soutien à la modernisation et à la sécurisation des frontières.

La réalisation de ces objectifs nécessite l'accès aux ports et la collaboration avec les autorités portuaires et les sociétés privées. L'ONUDC restera dans le pays pour s'assurer que lorsque les conditions sécuritaires le permettront, nous serons prêts à prendre des mesures renforcées. Parallèlement à ces efforts, l'ONUDC coopère avec le BINUH et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le cadre d'un programme conjoint dédié pour soutenir la police nationale dans les actions prioritaires identifiées, y compris le renforcement des capacités médico-légales.

Les investissements et les efforts déployés dans le secteur de la sécurité doivent être associés aux efforts similaires tout au long de la chaîne de la justice pénale. Haïti a besoin d'une police compétente, d'enquêtes solides, de procureurs efficaces et d'un système judiciaire indépendant pour que la justice puisse fonctionner. Les organisations criminelles doivent être traduites devant les tribunaux. L'impunité doit prendre fin au nom du peuple haïtien. C'est dans cet esprit que l'ONUDC collabore avec le PNUD et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, avec l'appui du Fonds pour la consolidation de la paix, afin de soutenir la lutte contre la corruption.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Dans l'intervalle, il y a tout un travail préparatoire à effectuer. Par exemple, nous devons mieux comprendre les flux du trafic en Haïti, l'accent étant mis sur les armes et la drogue, car cela nous donnera des indications pour concevoir des interventions adaptées dans les domaines de la justice pénale et de la gestion

des frontières. Avec l'appui du BINUH, des autres organismes des Nations Unies et d'autres organisations compétentes telles que l'Organisation internationale pour les migrations, INTERPOL et l'Organisation des États américains, nous prévoyons plusieurs activités dans ces domaines, notamment pour limiter le risque de corruption dans la gestion des frontières et pour faire en sorte que les compétences techniques soient disponibles pour détecter les flux financiers illicites.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma sincère reconnaissance à la Représentante spéciale, M^{me} La Lime, pour son leadership et le travail qu'elle effectue avec son équipe du BINUH pendant cette crise, notamment en accueillant notre personnel en Haïti et en appuyant nos efforts dans le pays. En collaboration avec le BINUH et tous ses partenaires, l'ONUSC se tient prêt à poursuivre et étendre ses activités en Haïti afin de contribuer à établir des fondements plus stables pour la paix et la sécurité dans le pays.

La Présidente : Je remercie M^{me} Waly de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance. Je souhaite également la bienvenue au Ministre des affaires étrangères d'Haïti et au Ministre des relations extérieures de la République dominicaine à cette séance et je remercie les trois intervenantes de leurs exposés.

La semaine dernière, tandis que le monde avait les yeux rivés sur New York et sur la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, la situation en Haïti est allée de mal en pis. Le Gouvernement haïtien a brusquement mis fin aux subventions aux carburants, et les gangs en ont profité pour semer le chaos, transformant des manifestations civiles en émeutes à grande échelle. Des journalistes ont été abattus, des femmes violées, des civils brûlés vifs, des établissements publics et des entreprises ont dû fermer et des entrepôts du Programme alimentaire mondial ont été pillés et réduits en cendres. Tout Haïti a été plongé dans une anarchie impossible à maîtriser. Comme l'a dit le Secrétaire général, M. Guterres, le 20 septembre durant le débat général (voir A/77/PV.4), les gangs en Haïti détruisent les fondements mêmes de la société. Si ce fléau n'est pas éliminé, Haïti ne connaîtra jamais la paix. Le Secrétaire général est sur le point de présenter un rapport au Conseil sur les mesures à prendre pour aider Haïti à lutter contre les gangs, et nous espérons qu'il présentera des options réalistes et efficaces.

Dans la résolution 2645 (2022), le Conseil se déclare disposé à prendre des mesures appropriées, qui pourraient recouvrir le gel des avoirs ou l'interdiction de voyager, contre quiconque participerait à la violence en bande organisée ou appuierait de tels actes. Au vu de la situation actuelle dans le pays, il est essentiel que le Conseil mette cette volonté à exécution. Nous espérons que les États-Unis et le Mexique, en tant que rédacteurs, présenteront un projet de résolution au plus vite et organiseront des consultations afin que le Conseil puisse se prononcer sur la question dans les délais prévus. Le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) devrait présenter une liste des bandes criminelles et de leurs chefs au Conseil de sécurité pour examen lorsqu'il prendra ses décisions.

La résolution 2645 (2022) demande également aux États Membres d'interdire le transfert d'armes à des acteurs non étatiques qui participent à la violence en bande organisée. La situation en Haïti étant ce qu'elle est, le Conseil doit transformer cette mesure volontaire en une mesure obligatoire, en interdisant expressément la fourniture d'armes à des acteurs non étatiques associés aux bandes organisées en Haïti. Cela permettra de couper l'approvisionnement en armes et en munitions des bandes organisées sans porter préjudice à la coopération en matière de sécurité entre les États Membres et la police haïtienne. Nous espérons que les rédacteurs incluront cet élément dans le projet de résolution.

La résolution 2645 (2022) appuie les autorités haïtiennes dans la lutte contre les flux financiers illicites et le trafic d'armes, ainsi que dans le renforcement de la gestion et du contrôle des frontières et des ports. Compte tenu de la situation actuelle en Haïti, le Conseil devrait aider Haïti à donner la priorité à la gestion portuaire et à la réforme des douanes. Nous sommes pour un investissement accru de la communauté internationale à cet égard, et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en particulier, et pour la coopération et l'appui des pays concernés. Nous espérons que le nouveau projet de résolution abordera également ce point.

L'action menée par l'ONU en Haïti depuis plus de 30 ans a prouvé que l'aide internationale ne peut jouer qu'un rôle de catalyseur, de promotion et de facilitation, et que la question d'Haïti ne peut être réglée que par le peuple haïtien lui-même. L'impasse politique en Haïti dure depuis des années, et il y a une forte aspiration au rétablissement de l'ordre constitutionnel.

Nous espérons que toutes les parties haïtiennes seront animées d'un plus grand sentiment d'urgence, mèneront activement des consultations politiques et

établiront dès que possible des institutions nationales qui bénéficient véritablement de l'appui du peuple haïtien et représentent ses intérêts. L'ONU et les organisations régionales compétentes doivent continuer à jouer un rôle actif à cet égard.

Dans le même temps, je me dois également de souligner que ni l'ONU ni aucune organisation ou aucun pays ne peut outrepasser ses fonctions, et encore moins prendre parti. Nous avons pris acte de la détermination du Premier Ministre Henry à faire en sorte que le Gouvernement provisoire crée les conditions nécessaires à la tenue d'élections d'ici à la fin de l'année. Nous attendons avec intérêt que le Gouvernement haïtien présente, en octobre, un rapport concret et crédible au Conseil.

L'ONU est présente en Haïti pour fournir son aide. Cependant, depuis un certain temps, le désaveu de plus en plus fort de l'opinion publique à l'égard de l'ONU est inquiétant. Nous espérons que le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) s'efforcera davantage d'entamer un dialogue avec les civils en Haïti, de dissiper les malentendus, de gagner leur confiance et d'obtenir leur adhésion.

Le BINUH et les autres bureaux des Nations Unies en Haïti ne peuvent pas travailler en vase clos. Ils doivent renforcer le partage des ressources et la synergie opérationnelle et mettre en pratique le principe d'unité d'action des Nations Unies.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, M^{me} La Lime, la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M^{me} Waly, et la Directrice exécutive adjointe du Programme alimentaire mondial (PAM), M^{me} Guarnieri.

Les États-Unis partagent la profonde inquiétude du Secrétaire général concernant l'instabilité en Haïti, et s'efforcent de contribuer aux efforts de lutte contre les troubles civils afin d'assurer la sécurité de tous les Haïtiens et toutes les Haïtiennes. Je tiens également à remercier le Ministre haïtien des affaires étrangères et le Ministre dominicain des relations extérieures, ainsi que le Représentant permanent du Canada, de leur participation à la séance d'information d'aujourd'hui. Les points de vue et la collaboration de leurs pays sont inestimables à l'heure où le Conseil de sécurité réfléchit à la façon dont la communauté internationale peut appuyer des solutions dirigées par les Haïtiens à ces problèmes persistants.

Comme l'a dit le Président Biden dans son allocution à l'Assemblée générale la semaine dernière,

« Nous continuons à nous tenir aux côtés de notre voisin en Haïti, et nous appelons le monde à faire de même. Il nous reste beaucoup à faire » (A/77/PV.6).

Les États-Unis reconnaissent assurément que la capacité de se rassembler et de manifester est fondamentale dans toute démocratie. Cela dit, nous condamnons avec force les actes de violence, de pillage et de destruction qui ont récemment été commis en Haïti. Nous avons été consternés par le pillage qui a eu lieu dans un entrepôt du PAM aux Gonaïves le 15 septembre dernier, entraînant la perte de plus d'un million de dollars de denrées alimentaires, et par le pillage des fournitures du PAM et de l'Organisation internationale pour les migrations dans un entrepôt du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets aux Cayes, la semaine dernière. Nous appelons tous les Haïtiens et toutes les Haïtiennes à exprimer leurs opinions d'une manière pacifique, qui protège les acteurs humanitaires, qui respecte les forces de l'ordre et qui permette à la population de bénéficier d'un accès sans entrave aux denrées alimentaires, à l'eau et aux soins médicaux.

Nous savons tous que la sécurité en Haïti s'est détériorée au cours de l'année écoulée. Les bandes criminelles ont continué à faire des ravages dans certaines régions du pays, entraînant de nombreux meurtres et enlèvements. Nous sommes préoccupés par la nette détérioration de l'indépendance et de la capacité opérationnelle de l'appareil judiciaire et par les preuves évidentes de l'impunité généralisée dont jouissent les membres de l'élite haïtienne.

Nous recevons également des informations inquiétantes faisant état d'agressions sexuelles commises par des bandes organisées contre des femmes et des filles, ainsi que d'une augmentation du nombre de cas de recrutement et d'utilisation de mineurs dans les activités des bandes organisées, y compris l'armement de mineurs pour qu'ils participent directement aux conflits violents. Ces luttes continuent de nous rappeler l'importance d'appuyer la Police nationale d'Haïti (PNH).

Nous sommes fermement attachés aux efforts visant à renforcer la capacité de la PNH de lutter contre les bandes organisées, notamment les efforts déployés à l'échelle communautaire pour prévenir le recrutement par des bandes organisées, le déploiement d'experts supplémentaires de la lutte contre les bandes organisées

et l'appui au renforcement de la planification stratégique de la lutte contre les bandes organisées de la PNH et de ses capacités organisationnelles et opérationnelles. Nous procurerons également davantage de matériel à la PNH, tel que des équipements de protection et de nouveaux véhicules.

Sur les 18 derniers mois, les États-Unis ont fourni plus de 80 millions de dollars d'aide à la PNH. Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons envoyé des fournitures d'urgence à la PNH pour l'aider à poursuivre ses opérations face aux troubles violents. La PNH a toujours besoin d'un appui supplémentaire.

En marge de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, nous avons coorganisé, avec le Canada et le Programme des Nations Unies pour le développement, une manifestation parallèle sur la sécurité en Haïti, au cours de laquelle nous avons annoncé le versement de 3 millions de dollars au Panier de fonds des Nations Unies pour l'assistance à la sécurité en Haïti. Le Panier de fonds est une occasion exceptionnelle pour tous les pays de contribuer au rétablissement de la sécurité en Haïti.

Compte tenu de la gravité de la situation, nous continuerons à accélérer notre assistance à la sécurité en Haïti. Nous sommes sur le point de commencer à vérifier les antécédents des 100 premiers candidats à notre programme de formation aux armes et tactiques spéciales. Nous pensons que la formation devrait être bien avancée d'ici à la fin de l'automne. Nous considérons qu'il s'agit d'un élément essentiel de nos efforts conjoints, de nos efforts à tous, pour appuyer des solutions dirigées par les Haïtiens. La communauté internationale doit continuer à apporter son soutien afin de faire reculer l'insécurité extrêmement grave en Haïti avant qu'il ne soit trop tard, car le peuple haïtien a besoin de sécurité avant de pouvoir réaliser des progrès sur le plan politique. Il a besoin de sécurité avant de pouvoir réaliser des progrès sur le plan économique, et il a besoin de sécurité pour pouvoir recevoir une aide humanitaire.

Comme nous le savons, les éléments de bandes organisées et ceux qui les financent créent un environnement profondément déstabilisant dans le pays. La communauté internationale doit aider Haïti à réagir, et le Conseil de sécurité doit agir. À cette fin, en faisant fond sur la résolution 2645 (2022), nous travaillons avec notre proche partenaire et corédacteur, le Mexique, sur un projet de résolution proposant des mesures spécifiques pour permettre au Conseil de sécurité de s'attaquer aux nombreuses difficultés auxquelles est confronté le

peuple haïtien. Nous avons l'intention de distribuer un projet de texte dans les prochains jours.

Nous avons aujourd'hui le devoir de redoubler d'efforts pour aider Haïti. En combinant nos efforts, nous pouvons envoyer un message clair et fort à celles et ceux qui cherchent à compromettre la sécurité des Haïtiens ordinaires : « Vous n'y arriverez pas ». Faisons en sorte qu'Haïti puisse offrir à ses citoyens la sécurité et la stabilité politique qu'ils méritent.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, M^{me} Helen La Lime, la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), M^{me} Ghada Fathi Waly, et la représentante du Programme alimentaire mondial (PAM), M^{me} Valerie Guarnieri.

Nous nous félicitons de la participation à la présente séance du Ministre des affaires étrangères d'Haïti et du Ministre des relations extérieures de la République dominicaine, ainsi que de l'Ambassadeur du Canada.

Je salue tout d'abord les efforts déployés par le PAM pour répondre aux besoins croissants de la population haïtienne et par l'ONUDD pour essayer de juguler autant que possible le trafic d'armes. De même, nous réaffirmons notre appui aux activités menées par le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) dans des conditions extrêmement difficiles.

Le Mexique condamne bien évidemment le récent pillage des entrepôts du PAM.

Le niveau de violence de ces derniers jours est vraiment alarmant. Nous ne pouvons pas attendre que le pire se produise. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent prendre de toute urgence de nouvelles mesures, plus efficaces que celles prises jusqu'à présent.

Comme on pouvait s'y attendre au vu de la détérioration observée, la situation des droits humains s'est également dégradée. Les répercussions de la violence armée sur les enfants haïtiens sont déplorables. Elle limite gravement leur droit à l'éducation et à la santé. Nous condamnons énergiquement les personnes qui recrutent des enfants en vue de leur participation à des activités criminelles.

Il est évident que la Police nationale d'Haïti a besoin d'un appui efficace de la part de la communauté internationale. Elle a besoin d'équipements, de

technologies, de formations et d'un programme efficace de lutte contre la criminalité et les bandes organisées qui exercent un contrôle sur l'économie locale et la vie quotidienne dans la capitale et ses environs. À cet égard, nous attendons avec intérêt le rapport qui sera présenté par le Secrétaire général pour savoir quelles sont les options permettant de soutenir la Police nationale d'Haïti, afin qu'elle puisse commencer à agir plus efficacement.

Nous attendons également les informations qui, conformément à la résolution 2645 (2022), seront fournies par le Gouvernement haïtien sur les mesures qu'il a prises concernant le processus politique et électoral.

Nous mettrons tout en œuvre pour présenter une résolution à la hauteur des circonstances. À cette fin, nous travaillons en étroite collaboration avec la délégation des États-Unis. Nous espérons que lorsque nous déposerons le projet de résolution, nous pourrions compter sur le soutien de tous les membres du Conseil, car aujourd'hui, nous avons besoin d'un Conseil uni pour aider efficacement Haïti.

La crise multidimensionnelle en Haïti requiert une solution qui donne la priorité à la lutte contre la violence et l'insécurité qui règnent dans le pays. C'est la chose la plus importante. Cependant, il convient, dans le même temps, de renforcer le processus politique, le dialogue inclusif et la gouvernance de manière à garantir un processus électoral libre, légal et crédible. Tout cela doit se faire simultanément, mais jusqu'à présent, rien de tout cela ne s'est concrétisé.

Il faut mettre fin au trafic d'armes, qui sont utilisées par les bandes et les groupes criminels pour terroriser les civils, et punir tous les acteurs impliqués dans la vente, la distribution et l'acquisition de ces armes. Si la violence en bande organisée ne cesse pas, il ne sera pas possible de stabiliser le pays.

Il ne s'agit pas de punir le Gouvernement, et encore moins la population, qui souffre tant. Il s'agit, dans un premier temps, d'identifier les personnes qui fournissent directement ou acquièrent illégalement des armes et de les amener à répondre de leurs actes, afin d'endiguer la vague croissante de violence.

Le Mexique continuera d'épauler Haïti, comme il l'a fait jusqu'à présent et comme le Ministre des relations extérieures de notre pays l'a rappelé il y a quelques jours à son homologue haïtien.

Le Conseil doit agir et proposer des mesures efficaces et coordonnées pouvant donner lieu à un suivi ponctuel et objectif par le Conseil lui-même, si nous ne

voulons pas assister à l'effondrement d'un État Membre de l'Organisation et d'un pays frère à qui nous exprimons à nouveau aujourd'hui notre pleine solidarité.

M^{me} Kamboj (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Helen La Lime de son exposé, ainsi que les intervenantes du Programme alimentaire mondial et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

L'Inde salue également la présence des représentants d'Haïti, de la République dominicaine et du Canada à la présente séance.

Le Conseil de sécurité se souviendra que, lors de la séance tenue en juin dernier (voir S/PV.9066), nous avons exprimé notre préoccupation quant à la situation politique et aux conditions de sécurité en Haïti. Les acteurs politiques haïtiens n'ont pas été en mesure de parvenir à un accord sur la transition, le rétablissement d'institutions qui fonctionnent ou la tenue d'élections. La situation humanitaire a été exacerbée par la stagnation économique actuelle. Trois mois après cette séance du mois de juin, les troubles civils se poursuivent dans le pays. Les violences liées aux bandes et les enlèvements ont exacerbé l'insécurité. Les programmes des Nations Unies sont suspendus en raison des barrages routiers, des manifestations et de l'accès limité au carburant.

Le Gouvernement indien suit de près la situation concernant le bien-être de ses citoyens actuellement pris au piège dans la zone de conflit depuis notre ambassade dans ce pays voisin qu'est la République dominicaine.

Nous demeurons convaincus que, pour être durables, les solutions en matière de sécurité pour Haïti doivent être contrôlées et dirigées par les Haïtiens. Le renforcement des capacités de la Police nationale d'Haïti doit rester une priorité. En juillet, lorsque le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2645 (2022) prorogeant d'une année supplémentaire le mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), l'Inde a collaboré avec d'autres pays, y compris les membres du Conseil de la région, pour que dans le cadre du renouvellement du mandat du BINUH, on augmente le nombre des membres des forces de police et des services pénitentiaires, qui intégreront désormais jusqu'à 42 civils et agents en détachement.

Nous considérons qu'il ne sera pas possible de trouver une solution à la crise politique, socioéconomique et de sécurité sans la participation directe d'Haïti et des pays voisins. Nous nous félicitons donc toujours de la mobilisation des partenaires régionaux, à savoir la

Communauté des Caraïbes, le Canada et le voisin d'Haïti, la République dominicaine, sur les questions urgentes, telles que les initiatives de renforcement des capacités de la Police nationale d'Haïti et la maîtrise du flux d'armes légères et de petit calibre à destination d'Haïti.

Je tiens à dire une nouvelle fois que mon pays croit fermement dans la voie de la paix. Par le passé, comme le Conseil le sait, nous avons mené des activités de renforcement des capacités et de formation au profit d'Haïti. Nous sommes prêts à le faire encore et à faire tout ce que nous pouvons pour aider nos frères et sœurs d'Haïti dans leur épreuve.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenantes de leurs réflexions utiles sur la situation difficile en Haïti et d'avoir proposé des moyens qui s'imposent d'urgence pour freiner et éventuellement inverser la tendance catastrophique actuelle. Je me réjouis de la participation à la présente séance du Ministre des affaires étrangères d'Haïti et du Ministre des relations extérieures de la République dominicaine ainsi que du représentant du Canada.

La situation en Haïti ne pourrait pas être plus sombre ; elle semble presque désespérée. Nous l'avons entendu de la Représentante spéciale La Lime, le pays est aux prises avec d'énormes problèmes, sous la forme d'une triple crise profonde. Les choses n'iront que s'aggraver. L'absence d'ordre et le mépris de l'état de droit sont ici à la base de tous les maux. Violence armée, meurtres, blessures, enlèvements et violence sexuelle continuent de ravager le pays et de l'empêcher de surmonter ses difficultés fondamentales. Les civils sont malmenés, leurs droits sont niés et le pays est dans l'impasse. Haïti a désespérément besoin d'aide, et c'est un appel que beaucoup ont clairement exprimé ici avant que les représentants de nombreux pays ne le fassent une fois de plus durant le débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-septième session. Les problèmes sont nombreux, notamment une situation économique et humanitaire désastreuse, le trafic d'armes, la violence et un système de santé de mauvaise qualité qui est gravement sous-financé.

Toutefois, la grande priorité consiste à lutter contre les bandes et leur perturbation de la livraison des produits de base qui se font rares en contrôlant les itinéraires de transport. Les bandes étouffent le pays. Le fait qu'elles aient la haute main compromet tout et maintient la population en otage. L'Albanie se joint à d'autres pour insister sur la nécessité cruciale de rétablir l'ordre et la sécurité afin de rompre ce cycle dément de la spirale d'anarchie totale dans laquelle le pays entier est en train de plonger. Il faut s'attaquer d'urgence à la corruption

endémique, à la contrebande généralisée et aux trafics ininterrompus, non seulement par les mots mais aussi par les actes, de façon musclée, avec le genre de muscle qu'Haïti ne semble pas posséder, en dépit des mesures prises ou en cours pour renforcer la Police nationale d'Haïti.

Haïti est au bord de la ruine, et cette perspective est encore exacerbée par ce qui a tous les airs d'une classe politique détachée. Face à la situation toujours catastrophique dans le pays, qui appelle une réaction urgente et unie de toutes les parties prenantes, on a l'impression que le peuple haïtien et ses responsables politiques sont deux entités distinctes, ce qui sape la confiance populaire dans les institutions publiques et entraîne des tensions et de la violence. En outre, l'augmentation du coût de la vie et l'insécurité en hausse contraignent les gens à descendre dans la rue. Nous croyons aux manifestations pacifiques, qui font partie du dialogue dans toute démocratie, mais le recours à la violence n'est jamais la réponse aux maux qui provoquent ces manifestations. Nous engageons les pouvoirs publics à entendre les demandes des manifestants et à chercher à remédier aux causes profondes des problèmes sur lesquels leur attention est appelée de la sorte. Il s'agit de préoccupations sociales, économiques et de sécurité profondes, et de la question de la légitimité, qui doit être rétablie dès que possible au moyen d'élections. Des élections libres, régulières et inclusives, où les femmes participent pleinement, véritablement et sur un pied d'égalité avec les hommes, sont une étape cruciale pour permettre aux Haïtiennes et aux Haïtiens d'exprimer leur volonté et de réaliser leurs ambitions.

L'Albanie est aux côtés d'Haïti et de son peuple et soutient son aspiration à un pays pacifique et prospère, ancré dans l'état de droit, où chacun et chacune jouisse pleinement de ses droits, à égalité. Nous appuyons le travail de la Représentante spéciale du Secrétaire général en Haïti et le renforcement du mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti. Cependant, cela ne suffira pas. Les Haïtiennes et Haïtiens doivent savoir que l'ONU est là pour les aider. M^{me} La Lime a lancé un appel en faveur d'une action urgente, et nous savons ce que sont les instruments et le pouvoir du Conseil de sécurité. Nous devrions les utiliser, et nous nous félicitons des efforts en cours pour l'adoption d'un projet de résolution, auquel nous souscrivons le moment venu.

M. Gallagher (Irlande) (*parle en anglais*) : Nous remercions nos intervenantes de leurs déclarations et saluons la présence parmi nous aujourd'hui du Ministre haïtien des affaires étrangères d'Haïti et du Ministre dominicain des relations extérieures.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour nous pencher sur une nouvelle détérioration de la situation déjà désastreuse en Haïti. Comme nous l'avons entendu, des manifestations et les troubles civils qui en ont résulté ont plongé Haïti plus loin dans la crise, exacerbant la profonde souffrance de millions de personnes. L'effondrement de la gouvernance et de l'ordre public font monter en flèche les prix alimentaires, restreignent l'accès au carburant et plongent l'économie dans l'abîme. Cette vulnérabilité est exploitée par la prolifération sauvage de bandes qui veulent semer le chaos dans toute la société haïtienne et s'y emploient par les déplacements forcés, les prises de contrôle et la violence brutale.

Nous accueillons avec satisfaction les efforts déployés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que nous l'avons entendu aujourd'hui, en vue d'endiguer la prolifération des armes en Haïti, qui alimentent et pérennisent la violence et la répression. Il est toutefois clair qu'il faut plus. La Représentante spéciale La Lime nous a parlé du recours par les bandes à la violence sexuelle et fondée sur le genre, notamment le viol et l'esclavage sexuel, comme tactique pour affirmer leur contrôle sur des populations déjà traumatisées. Elle nous a dit que c'était systématique. Nous condamnons cela sans la moindre réserve. Nous condamnons également dans les termes les plus forts le meurtre de deux journalistes le 11 septembre. Tayson Lartigue et Frantzsen Charles faisaient un reportage sur la souffrance des Haïtiennes et Haïtiens aux mains de ces groupes armés. Les journalistes en Haïti doivent être libres de faire leur travail en toute sécurité, comme partout ailleurs. Les auteurs de ces crimes odieux doivent être amenés à répondre de leurs actes. En même temps, il faut de toute urgence prendre des mesures pour fournir protection et appui aux victimes et aux personnes rescapées. Nous avons pris acte de l'initiative des rédacteurs et sommes impatients de participer à l'élaboration du projet de résolution.

La crise qui s'approfondit menace de précipiter dans le vide une situation humanitaire déjà effroyable. Il semble que les bandes n'entendent pas se limiter aux Haïtiennes et Haïtiens ordinaires. Elles veulent aussi s'en prendre à celles et ceux qui cherchent à les aider. Nous condamnons sans réserve les menaces, l'intimidation et les attaques directes dont les acteurs humanitaires font l'objet en Haïti. Ces attaques enfreignent les principes que nous partageons tous et violent notre humanité commune. Les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, en particulier au niveau local, ne doivent jamais être des cibles. Sans aide humanitaire et sans les personnes essentielles à

sa fourniture, la crise multiforme qui englutit Haïti n'ira que s'aggravant. Le pillage et l'incendie volontaire de l'entrepôt du Programme alimentaire mondial des Gonaïves est un scandale. Comme M^{me} Guarnieri nous l'a dit, cela revient à retirer la nourriture de la bouche des personnes qui en ont le plus besoin.

Dans ce contexte, le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies en Haïti est plus indispensable que jamais. Nous demandons qu'il bénéficie d'un appui accru, étant donné qu'il sert non seulement à atteindre les populations dans le besoin, mais également à réinstaller des travailleurs humanitaires menacés de violence par les bandes. La violence contre les acteurs humanitaires et les travailleurs médicaux doit cesser immédiatement, il faut faciliter sans retard ni ingérence un accès humanitaire sans entrave. On ne peut pas garantir un accès à la nourriture aux millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave en Haïti sans qu'il soit mis fin à la violence.

Le temps d'un dialogue national authentique est largement venu. Le temps d'un rétablissement de la gouvernance est très largement venu. Ce n'est que par un dialogue participatif qu'Haïti pourra commencer à recouvrer la stabilité, à rebâtir des institutions et à forger la réconciliation, autrement dit, apporter aux problèmes d'Haïti une réponse politique dirigée et contrôlée par l'ensemble du peuple haïtien. Le cheminement politique durable vers le rétablissement de la gouvernance en Haïti passera aussi par l'appui de la communauté internationale. L'Irlande attend avec intérêt de revenir à cette table dans les semaines à venir, en application de la résolution 2645 (2022), pour entendre du Gouvernement haïtien de nouvelles informations sur ses efforts sur la voie d'un processus politique et, du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, sur son concours à ces efforts.

Soyons clairs : pour réussir, tous les segments de la société, y compris les femmes et les jeunes, doivent être pleinement associés à tout processus politique. Briser le cycle en Haïti nécessite avant tout une volonté politique. L'Irlande appelle tous les acteurs à privilégier le dialogue afin de répondre aux besoins et aux attentes du peuple haïtien. Il attend depuis trop longtemps que le rythme de l'action menée en faveur d'un accord politique soit à la hauteur de l'urgence de ses souffrances et que les responsables politiques entendent et répondent à ses appels. Il est temps d'agir.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Kenya.

Nous remercions la délégation chinoise d'avoir demandé la tenue de la présente séance. Nous remercions également de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Helen La Lime, ainsi que M^{me} Ghada Fathi Waly et M^{me} Valerie Guarnieri.

Nous saluons la participation de S. E. le Ministre des affaires étrangères et des cultes de la République d'Haïti, de S. E. le Ministre des relations extérieures de la République dominicaine et de notre collègue, le Représentant permanent du Canada.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité restent vivement préoccupés par la détérioration rapide de la situation en Haïti. Si les tendances actuelles se maintiennent, le peuple haïtien sera confronté à la défaillance de l'État, à l'aggravation des souffrances humanitaires et à l'insécurité. Les dimensions de la crise sont bien connues et il ne sert à rien de s'y attarder sans avancer des propositions concrètes.

À la dernière séance du Conseil de sécurité sur la situation (voir S/PV.9066), en juin, les membres ont exprimé leur ferme conviction qu'une action drastique et urgente était nécessaire pour prévenir toute nouvelle détérioration. Cependant, les solutions proposées étaient dérisoires par rapport à l'ampleur de la crise. Bien que le renforcement du Bureau intégré des Nations unies en Haïti soit le bienvenu, tout comme les efforts relativement modestes déployés pour former et mieux équiper la police, il est clair qu'il faut faire davantage. Cependant, même si les trois membres africains du Conseil de sécurité préconisent une action plus ambitieuse, nous reconnaissons que les interventions de la communauté internationale et d'acteurs extérieurs en Haïti ont historiquement eu des conséquences profondément dommageables.

Dès lors, toute action soutenue par le Conseil doit tenir compte des échecs du passé et s'accompagner d'importantes mesures de renforcement de la confiance et de promotion de la transparence et du respect. Elle doit s'appuyer sur des cadres et des approches conçus et dirigés par les Haïtiens, répondant à leurs besoins et assurant leur bien-être. La confiance du peuple haïtien dans les efforts promus par le Conseil en particulier, et par l'ONU en général, est absolument indispensable.

Nous estimons qu'afin de générer cette confiance, il faut que de nouvelles mesures soient prises et que davantage de partenaires contribuent aux efforts en cours et aux initiatives institutionnelles. Nous saluons tout particulièrement les mesures positives prises par la

Communauté des Caraïbes (CARICOM). Nous exhortons tous les partenaires internationaux à collaborer étroitement avec la CARICOM pour mobiliser des ressources financières et techniques qui seront déployées en fonction des besoins et des priorités d'Haïti.

En tant que représentants de pays africains, nous nous engageons à nous impliquer davantage aux niveaux politique et technique. Nous invitons la CARICOM à collaborer avec l'Union africaine pour faire profiter Haïti de ses compétences spécialisées. Terre d'histoire peuplée par la diaspora africaine, Haïti fait partie de la sixième région de l'Union africaine, comme il est énoncé dans son acte constitutif. Il n'y a pas de manifestation plus urgente de la solidarité du continent avec la sixième région que ses efforts pour aider Haïti par tous les moyens possibles. Nous en avons la capacité et l'expérience. L'Afrique a servi de médiateur dans des situations de conflit complexes et difficiles. Nous nous sommes relevés après la faillite d'États. Nous avons été confrontés à différents types de groupes armés hostiles dans des environnements urbains et ruraux. Notre continent bénéficie de l'expérience et du savoir-faire nécessaires, et il possède également la sensibilité politique et culturelle voulue pour être un partenaire de confiance d'Haïti.

Compte tenu de ces préoccupations et de ces observations, les trois membres africains du Conseil de sécurité formulent les propositions suivantes.

La priorité immédiate doit être d'offrir à la Police nationale d'Haïti une formation et des équipements suffisants pour lutter efficacement contre les bandes armées. Il serait particulièrement utile que la formation soit assurée par des pays qui ont une expérience dans ce domaine et dont les professionnels du maintien de l'ordre peuvent s'identifier à leurs homologues haïtiens. Nous attendons avec intérêt les recommandations du Secrétaire général dans son rapport, attendu pour le milieu du mois prochain, sur les options disponibles pour aider la police à lutter contre la violence des bandes armées. Nous espérons qu'elles tiendront compte de la volonté exprimée par les membres de la CARICOM et de l'Union africaine de faire partie de la solution. Il se peut que des compétences plus spécialisées que celles qui sont actuellement disponibles soient nécessaires. Nous recommandons un cadre de coopération conçu et coordonné par les Haïtiens qui permette, si nécessaire, le déploiement d'une force de police mandatée et appuyée par l'ONU, dotée de compétences spécifiques en matière de répression des bandes violentes.

Une police renforcée ne sera efficace que si elle œuvre de concert avec un système judiciaire lui-même renforcé. Tout doit être mis en œuvre pour trouver les ressources nécessaires à la mise en œuvre de réformes globales du secteur de la justice pénale. L'objectif doit être de mettre en place des registres judiciaires fonctionnels, d'accélérer les affaires judiciaires et d'éliminer les détentions provisoires prolongées.

Un État compétent est la condition minimum à satisfaire si l'on veut instaurer la paix et la prospérité en Haïti. Il est impératif d'investir dans la formation des fonctionnaires et d'aligner les mesures d'incitation sur l'obtention de résultats. Cela exige de la patience, des mesures de grande ampleur et des financements. Les dons de partenaires bilatéraux et multilatéraux doivent être axés en priorité sur les réformes et le renforcement du secteur public.

Tant que les Haïtiens seront en situation d'insécurité alimentaire, ils ne pourront pas nourrir d'espoir en l'avenir. Nous saluons les actions bilatérales et multilatérales qui visent à fournir une aide et des secours immédiats. Cette démarche doit être complétée par des efforts ambitieux visant à accroître la productivité agricole afin de produire des aliments moins chers et d'améliorer les conditions de vie.

Les principaux enseignements tirés de la conception et du déploiement du Fonds africain pour l'acquisition des vaccins de l'Union africaine peuvent être appliqués. Le Fonds africain a créé le plus grand marché d'acheteurs de vaccins et a fait profiter les membres de l'Union africaine et des Caraïbes d'économies d'échelle. La même approche peut être utilisée pour l'acquisition de céréales et d'engrais au profit d'Haïti.

La révolution haïtienne et l'accession triomphante du pays à la liberté et à l'indépendance sont une source d'inspiration pour l'Afrique. Le peuple haïtien continue de subir les conséquences de son rejet de l'oppression et de l'exploitation. Il est maintenant temps pour l'Afrique d'aller au-delà de la simple appréciation de cette histoire glorieuse et de faire preuve de solidarité pratique pour répondre aux défis auxquels Haïti est confronté. Nous le ferons avec humilité, car nous sommes également confrontés à des urgences majeures, convaincus que notre unité peut apporter des solutions.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité réaffirment leur respect de la souveraineté et de l'indépendance politique d'Haïti et leur solidarité indéfectible avec toutes les Haïtiennes et tous les Haïtiens.

M^{me} Jacobs (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général La Lime et les intervenantes.

Je voudrais ajouter trois brèves observations au débat d'aujourd'hui.

Premièrement, comme d'autres, le Royaume-Uni reste vivement préoccupé par la détérioration continue de la sécurité et de la situation des droits de l'homme en Haïti. La violence et l'insécurité exacerbent les difficultés multiformes auxquelles Haïti est confronté et rend la population haïtienne encore plus vulnérable. Comme les intervenantes nous l'ont dit aujourd'hui, la situation humanitaire en Haïti continue également de se dégrader. L'aggravation actuelle de ces problèmes, qui trouve son origine dans la crise de sécurité économique et sociopolitique de longue date, a exacerbé l'insécurité alimentaire du peuple haïtien. Le pillage du bureau et de l'entrepôt du Programme alimentaire mondial est très préoccupant, car il empêche l'aide de parvenir à des milliers de personnes parmi les plus vulnérables en Haïti. Le Royaume-Uni encourage tous les acteurs à déployer des efforts constructifs pour trouver rapidement des solutions et favoriser le relèvement et le progrès pour le peuple haïtien.

Deuxièmement, comme d'autres l'ont déjà dit, les parties prenantes haïtiennes doivent redoubler d'efforts pour sortir de l'impasse politique. Cela est essentiel pour permettre à Haïti de surmonter les multiples difficultés auxquelles il est confronté. Nous appelons de nouveau tous les acteurs à reprendre le dialogue politique et à œuvrer de concert pour créer les conditions de sécurité nécessaires à l'organisation d'élections libres et régulières dans les plus brefs délais.

Troisièmement, je tiens à souligner l'appui du Royaume-Uni aux travaux du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Ce dernier joue un rôle fondamental en aidant Haïti à relever ces défis multiformes. En renforçant la Police nationale d'Haïti et en facilitant le dialogue entre les acteurs politiques haïtiens, le BINUH contribue à jeter les bases de la stabilité en Haïti. Nous attendons avec intérêt les résultats de l'examen stratégique des options envisageables en vue d'un renforcement de l'appui à la sécurité en Haïti et nous espérons qu'ils feront partie intégrante d'une nouvelle approche holistique et commune adoptée par l'ONU et les autres partenaires.

Enfin, nous nous félicitons de l'intention des États-Unis et du Mexique de proposer un projet de résolution et nous nous réjouissons à la perspective de

l'examiner avec nos partenaires. Nous appuyons les mesures qui permettent à Haïti d'avancer sur la voie de la sécurité et de la stabilité, en rétablissant les processus démocratiques, et ce, au plus vite.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M^{me} Helen La Lime, M^{me} Ghada Waly et M^{me} Valerie Guarnieri de leurs exposés approfondis et de leurs informations détaillées sur la situation en Haïti, que les Émirats arabes unis continuent de suivre de près. Je salue également la participation du Ministre haïtien des affaires étrangères et du Ministre dominicain des relations extérieures, ainsi que de l'Ambassadeur canadien, à la présente séance.

À la lumière des événements récents en Haïti, nous exprimons notre vive préoccupation face à la grave escalade des troubles qui ont éclaté dans tout le pays, notamment les attaques contre les infrastructures civiles telles que les établissements d'enseignement et de santé. Nous condamnons tous ces actes de violence, qui déchirent le tissu social des communautés haïtiennes et entravent les efforts visant à instaurer une paix durable en Haïti. Les événements actuels soulignent la nécessité de mettre fin à toutes les hostilités, de rétablir le calme et de mener un dialogue inclusif, qui sont autant d'étapes essentielles pour permettre à Haïti d'ouvrir la voie à une solution politique durable.

Le pillage d'entrepôts d'aide humanitaire, notamment du Programme alimentaire mondial, est inacceptable. Près de la moitié de la population du pays connaît actuellement une insécurité alimentaire grave. De tels actes entravent les efforts visant à fournir une aide humanitaire urgente, notamment des vivres et de l'eau, qui sont une bouée de sauvetage pour les communautés les plus vulnérables. Il importe donc de garantir l'acheminement sûr, rapide et sans entrave de l'aide afin d'améliorer les conditions de vie en Haïti, qui continuent de se détériorer.

La détérioration de la situation en Haïti montre également qu'il est urgent de renforcer les capacités du pays dans le domaine de la sécurité, en particulier son système judiciaire et la Police nationale d'Haïti, pour faire face aux problèmes de sécurité complexes, à commencer par l'escalade de la violence en bande armée et les flux illicites d'armes. Nous espérons que nous pourrions mener des consultations sur le projet de résolution que les corédacteurs présenteront sur la question. Nous estimons également que le rôle complémentaire de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sera essentiel pour atteindre ces objectifs, et

nous attendons avec intérêt les résultats tangibles que les programmes de l'Office obtiendront à cet égard.

Pour relever les défis économiques, humanitaires, politiques et de sécurité en Haïti, il faut une approche globale et inclusive. Alors que le Conseil de sécurité continue de suivre la situation, nous attendons avec intérêt les deux prochains rapports du Secrétaire général, ainsi que les mises à jour que doit fournir le Gouvernement haïtien sur les faits nouveaux relatifs à un règlement politique. Tous ces rapports seront importants pour guider les délibérations du Conseil sur Haïti le mois prochain. Nous les étudierons attentivement.

Pour terminer, nous apprécions à leur juste valeur les efforts que déploient le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et l'ensemble du personnel de l'ONU, qui travaillent sans relâche dans des conditions difficiles pour venir en aide au peuple haïtien, auquel nous réaffirmons notre solidarité.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale, M^{me} La Lime, et les représentantes du Programme alimentaire mondial et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime de leurs exposés. Je me félicite également de la participation du Ministre des affaires étrangères d'Haïti et du Ministre des relations extérieures de la République dominicaine, ainsi que du Représentant permanent du Canada, à la présente séance.

Nous sommes profondément préoccupés par ce que nous avons entendu aujourd'hui. Le développement socioéconomique d'Haïti continue d'être entravé par l'instabilité politique, l'aggravation de la violence et les troubles sociaux. L'accès aux services de base est insuffisant, et les besoins humanitaires des Haïtiens ne cessent d'augmenter. Des informations font état de terribles actes de violence sexuelle et fondée sur le genre. Les Haïtiens sont confrontés à des pénuries de produits alimentaires et d'eau.

Il est urgent de protéger la population contre la violence et les violations des droits de l'homme. Nous appelons tous les acteurs à désamorcer la situation et à s'abstenir de recourir à la violence. Un accès humanitaire sûr et sans entrave aux populations qui ont besoin d'assistance doit être garanti. Le manque de protection et l'accès limité à l'aide humanitaire ne feront que perpétuer la violence. Il est également essentiel de lutter contre la violence sexuelle et fondée sur le genre et de répondre aux besoins des personnes rescapées, notamment en garantissant l'accès aux services de santé sexuelle et procréative.

La semaine dernière, durant le débat général de l'Assemblée générale, nous avons évoqué les problèmes internationaux actuels tels que les changements climatiques, les menaces aux droits fondamentaux de la personne et la protection de base. Ce sont néanmoins des problèmes que la population haïtienne doit affronter chaque jour.

Nous devons remédier à la grave situation en matière de sécurité et intensifier nos efforts pour trouver une solution politique à cette crise. Les dirigeants politiques et les membres de l'opposition doivent prendre conscience de la gravité de la situation et faire des compromis dans l'intérêt supérieur du peuple haïtien. Nous attendons donc avec intérêt le prochain rapport du Gouvernement haïtien sur ses efforts en faveur de la réconciliation politique et en vue de l'organisation des élections, dont la publication est prévue le 17 octobre. Une solution inclusive et dirigée par les Haïtiens pour mettre fin à cette crise est nécessaire, afin d'inverser les tendances négatives actuelles.

Toutefois, la communauté internationale, y compris la Norvège, doit être prête à apporter son appui, le cas échéant. Nous attendons également avec intérêt les recommandations du Secrétaire général – formulées en consultation avec les Haïtiens – pour remédier au niveau élevé de violence en bande armée. Ces rapports, ainsi que le rapport régulier du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, constitueront des étapes importantes lorsque nous examinerons les prochaines étapes concrètes pour Haïti en octobre. Nous devons travailler de concert pour mettre fin au cycle de la violence sauvage des bandes armées et amener les responsables à rendre des comptes. Comme d'autres, nous attendons avec intérêt de participer de manière constructive aux délibérations sur le projet de résolution qui sera proposé par les États-Unis et le Mexique.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier la Chine d'avoir demandé la tenue de cette séance, qui arrive à point nommé. Je tiens également à féliciter la Représentante spéciale, M^{me} La Lime, la Directrice exécutive adjointe du Programme alimentaire mondial, M^{me} Guarnieri, et la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M^{me} Waly, de leurs exposés détaillés. Je salue par ailleurs la présence de M. Jean Victor Génésus, Ministre des affaires étrangères et des cultes d'Haïti ; de M. Roberto Álvarez Gil, Ministre des relations extérieures de la République dominicaine ; et de M. Robert Rae, Représentant permanent du Canada.

Il est regrettable que le Conseil de sécurité se réunisse une fois de plus pour se pencher sur les graves flambées de violence à Port-au-Prince. Ces épisodes de violence sont malheureusement de plus en plus fréquents et dangereux. Il semble que la distinction entre la violence criminelle et la violence politique est de plus en plus floue en Haïti. La pénurie actuelle de carburant à Port-au-Prince, qui est due aux activités criminelles, semble le confirmer. Si l'approvisionnement ne reprend pas rapidement son cours normal, nous craignons que cela n'entraîne de lourdes conséquences humanitaires.

Nous suivons la situation de près, alors que nous réfléchissons aux prochaines mesures qui pourraient être prises dans le cadre de la réponse apportée à la crise haïtienne par la communauté internationale. En l'état, il apparaît indispensable que nous discutons des moyens d'identifier toutes celles et tous ceux qui favorisent la sombre situation actuelle en Haïti et en tirent parti, et de les amener à répondre de leurs actes.

Face à cette situation aussi difficile, il est toutefois encourageant d'apprendre que des groupes politiques rivaux ont récemment entamé des pourparlers afin de sortir de l'impasse politique qui paralyse le pays. Nous exhortons tous les acteurs politiques haïtiens à approfondir le dialogue actuel et à convenir d'urgence d'une solution politique qui enrayera la violence, permettra la reprise du fonctionnement normal des institutions haïtiennes et, à terme, ouvrira la voie à l'organisation d'élections sûres et régulières.

Le Brésil a toujours préconisé un renforcement de l'appui de l'ONU à Haïti, notamment en renforçant les capacités du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Nous pensons que le renouvellement et le renforcement du mandat du BINUH, en juillet dernier, durant la présidence brésilienne du Conseil, a été un pas important dans cette direction. Cependant, il faut faire davantage pour aider Haïti. Le mandat renouvelé du BINUH n'a pas encore permis d'améliorations. Comme le Brésil n'a cessé de le souligner, la situation en Haïti doit rester en tête des priorités de la communauté internationale, car il s'agit également d'une situation de violence contre des civils innocents. En outre, le Conseil doit suivre en permanence l'évolution de la situation sur le terrain afin de déterminer s'il y a lieu de prendre de nouvelles mesures.

Dans ce contexte, je pense qu'il est grand temps d'entamer des discussions approfondies sur les dispositions prévues dans la résolution 2645 (2022), en particulier sur l'interdiction du transfert des armes

légères et de petit calibre et de leurs munitions à des acteurs non étatiques en Haïti, et sur la possibilité d'imposer des mesures appropriées, qui pourraient recouvrir le gel des avoirs et l'interdiction de voyager contre quiconque participerait à la violence en bande organisée ou appuierait de tels actes. Comme nous l'avons souligné en juillet dernier (voir S/PV.9095), il est impératif de veiller à ce que, si elles sont adoptées, ces mesures n'entraînent pas de conséquences humanitaires négatives pour la population civile, compte tenu notamment de l'expérience traumatisante des sanctions générales imposées à Haïti au cours des dernières décennies. Des paramètres tels que les critères d'inscription sur la liste, les conditions de levée des sanctions et les dérogations et exemptions pour raison humanitaire sont essentiels pour appliquer ces mesures de manière responsable et efficace. En outre, en ce qui concerne les options envisageables en vue d'un renforcement de l'appui à la sécurité en Haïti, le Brésil prend acte des initiatives bilatérales et attend avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur cette question, qui doit être présenté le 15 octobre.

Haïti demeure profondément plongé dans une crise multidimensionnelle, qui a des conséquences politiques, économiques et sociales. La sécurité est incontestablement un aspect fondamental de la crise, mais ce n'est pas le seul. Haïti a besoin d'un changement qui aille bien au-delà d'un meilleur contrôle des activités criminelles. N'oublions pas que pour régler une crise multidimensionnelle, il faut apporter une réponse multidimensionnelle. Par conséquent, outre les mesures de sécurité, des progrès socioéconomiques en Haïti sont essentiels pour régler la crise de manière efficace et durable.

Le Brésil est prêt à coopérer avec d'autres partenaires pour apporter un appui supplémentaire au Gouvernement et au peuple haïtiens. Le Brésil a toujours été engagé dans une coopération technique et humanitaire avec Haïti, dans des domaines tels que la santé, l'éducation et l'agriculture. Dans le cadre de ces efforts, le Brésil a versé cette semaine 650 000 dollars au fonds créé pour la reconstruction de la péninsule sud d'Haïti, qui a été gravement touchée par un séisme en 2021, en plus des projets de coopération spécifiques auxquels j'ai fait allusion lors de précédentes séances du Conseil. Nous espérons que d'autres pays donateurs pourront également s'associer à cette initiative.

Pour notre part, je tiens à souligner qu'Haïti est depuis longtemps une priorité pour le Brésil et qu'il le restera. Le Brésil contribue depuis longtemps à la paix

et à la stabilité en Haïti et demeure pleinement déterminé à appuyer le pays et son peuple, en particulier en ces temps difficiles.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions les intervenantes de leurs observations. Nous saluons la participation du Ministre haïtien des affaires étrangères et du Ministre dominicain des relations extérieures à la présente séance.

Les nouvelles selon lesquelles la situation à Port-au-Prince s'est stabilisée sont rassurantes. Néanmoins tout indique qu'Haïti est au bord d'une vraie catastrophe. Une véritable guerre des gangs est en cours dans le pays. Pour la population civile, qui est déjà habituée à craindre pour sa vie, cela est synonyme d'enlèvements, de pillages et de violences. Cette situation a tout naturellement conduit à des manifestations, qui ont été déclenchées par la décision du Gouvernement de supprimer les subventions aux carburants, et qui se sont soldées par de vastes émeutes et des appels à la démission des dirigeants du pays.

L'on entend dire que ce sont les milieux criminels et leurs parrains qui sont à l'origine de ces manifestations. Cependant, les tentatives de simplifier à l'extrême la situation et de sous-estimer l'ampleur du mécontentement de la population sont clairement malvenues dans le cas présent. On constate que, de manière générale, la population est déçue et a perdu toute confiance dans les autorités. Nous avons évoqué à maintes reprises la nécessité d'engager un dialogue politique plus large et de lancer des processus électoraux et de réforme. Malheureusement, nous ne voyons aucune action cohérente ou résolue pour ramener Haïti sur la voie constitutionnelle du développement.

Ce qui est particulièrement décevant, c'est le fait que les acteurs extérieurs qui peuvent avoir une réelle influence sur Port-au-Prince ne prennent aucune mesure concrète pour régler la crise en Haïti et demeurent à l'écart des événements actuels. Nous connaissons tous l'histoire compliquée d'Haïti et chacun sait de qui nous parlons. Les appels à se tenir aux côtés d'Haïti, y compris ceux lancés depuis la tribune de l'Assemblée générale, ne suffisent pas. Ce qu'il faut notamment, c'est déployer des efforts pour que le sauvage assassinat du Président Moïse il y a 14 mois fasse l'objet d'une enquête en bonne et due forme et que les coupables répondent de leurs actes. Nous ne pouvons pas non plus fermer les yeux sur le fait que cela fait presque six ans qu'il n'y a pas eu d'élections en Haïti et que les pouvoirs du Gouvernement et d'une grande partie du Parlement

ont expiré depuis longtemps, y compris au regard de la Charte démocratique interaméricaine de 2001. Pendant ce temps, des problèmes bien moins graves dans d'autres régions du monde suscitent des critiques véhémentes de la part de certains membres du Conseil de sécurité, qui vont jusqu'à proférer des menaces. Nous pensons que soit ils doivent être francs et appeler un chat un chat, soit ils doivent admettre qu'ils appliquent deux poids, deux mesures en ce qui concerne les différents pays inscrits à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

La communauté internationale doit rectifier ses erreurs, déterminer quels sont les véritables besoins des Haïtiens et trouver des moyens efficaces d'appuyer leurs efforts. Elle doit le faire sans s'ingérer dans les affaires intérieures du pays, ce qui, comme l'histoire nous l'a appris, n'aboutit jamais aux résultats escomptés. Quant aux propositions d'imposer des sanctions ciblées contre les chefs de bande, nous sommes prêts à les examiner. Nous devons, par tous les moyens possibles, bloquer l'accès des chefs de groupes criminels aux financements, et les priver de la possibilité de se déplacer. Une autre question est de savoir dans quelle mesure ils utilisent des comptes étrangers et des voyages à l'étranger et si ces sanctions ciblées vont avoir une influence réelle sur la situation dans le pays, où les bandes et la mafia se sentent parfaitement à l'aise et se croient les maîtres à bord. Nous devons prêter une attention particulière aux itinéraires empruntés pour les livraisons illégales d'armes et aux flux financiers. Si nous ne parvenons pas à mettre un terme à la contrebande d'armes, la spirale de la violence continuera de s'aggraver en Haïti, un pays qui mérite depuis longtemps la paix et un développement progressif.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la France.

Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale, M^{me} La Lime, pour sa présentation, ainsi que la Directrice exécutive adjointe du Programme alimentaire mondial et la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

Je voudrais également saluer la présence parmi nous des Ministres des affaires étrangères d'Haïti et de la République dominicaine, ainsi que celle du Représentant permanent du Canada.

Il y a urgence en Haïti. La France est très préoccupée par l'escalade des violences des dernières semaines. Elle condamne les attaques contre les personnes, les blocages des routes et les pillages qui ont été commis dans l'ensemble du pays. Nous avons entendu les

préoccupations des États de la région, que nous partageons, à l'occasion de la réunion du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti du Conseil économique et social de l'ONU, qui était présidée par le Premier Ministre Justin Trudeau la semaine dernière.

Les autorités haïtiennes doivent réagir et la communauté internationale se mobiliser davantage. Nous suivons de près la mise en œuvre de la résolution 2645 (2022) du 15 juillet, qui rappelle clairement notre engagement collectif à accompagner Haïti vers la sortie de crise, en définissant nos attentes et en mobilisant davantage l'ONU sur place.

Je porterai pour ma part trois messages simples.

Premièrement, la France exhorte tous les acteurs politiques haïtiens à trouver un accord menant à l'organisation d'élections démocratiques lorsque les conditions sécuritaires seront réunies. Nous appelons la classe politique à faire preuve de responsabilité, afin de renouer le dialogue, afin de sortir de l'impasse actuelle. Nous serons très attentifs au rapport que les autorités haïtiennes doivent remettre au Conseil afin de présenter tous les progrès effectués.

Deuxièmement, il faut mettre un terme à la violence des gangs. Les groupes criminels multiplient les exactions en toute impunité. Ils sapent l'autorité de l'État. Ils pillent ses ressources. Or, chacun le sait, sans sécurité, il n'y aura ni état de droit ni développement. Nous avons engagé des actions pour renforcer la Police nationale d'Haïti, y compris à travers le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, et nous continuerons d'agir en ce sens. La France se tient prête à exercer davantage de pression sur tous ceux qui alimentent la spirale de la violence en Haïti. Le soutien à une justice efficace et la lutte contre l'impunité doivent être nos priorités. L'idée d'un mécanisme d'enquête international et indépendant mérite en particulier d'être approfondie. La France soutiendra et soutient le principe d'une résolution, tel qu'il vient d'être présenté par les représentants des États-Unis et du Mexique.

Troisièmement, les violences de ces dernières semaines sont liées à la dégradation alarmante de la situation socioéconomique et humanitaire. Comment peut-on espérer la stabilisation d'un pays dont près de la moitié de la population souffre désormais de la faim ? Il y a urgence à renforcer le soutien humanitaire et, en particulier, l'aide alimentaire, comme cela a été évoqué à maintes reprises, et il faut garantir l'approvisionnement des plus vulnérables et assurer l'accès aux quartiers pauvres de Port-au-Prince et aux provinces. Nous condamnons le pillage inacceptable

des stocks humanitaires dédiés à ces populations, qui a eu lieu au cours des derniers jours. En retour, l'État haïtien doit renforcer la gouvernance et la redevabilité de ses institutions, notamment dans la lutte contre la corruption. C'est pourquoi la coopération naissante avec l'ONUDC est la bienvenue.

En conclusion, la France tient à réaffirmer sa solidarité vis-à-vis du peuple haïtien. Elle continuera avec l'Union européenne et avec l'Organisation internationale de la Francophonie à mobiliser la communauté internationale pour fournir l'aide nécessaire.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et des cultes d'Haïti.

M. Génésus (Haïti) : Je voudrais tout d'abord exprimer mes plus vifs remerciements à la Présidente pour avoir bien voulu organiser cette séance d'information sur la situation en Haïti et pour avoir accepté que le Gouvernement haïtien puisse y participer. C'est le témoignage de l'intérêt particulier et de l'engagement manifeste du Conseil de sécurité pour Haïti et son peuple, et de sa bonne disposition à aider le Gouvernement dans la recherche d'une solution durable aux problèmes multiples et complexes auxquels le pays est confronté.

À cet égard, je tiens à saluer le travail réalisé par le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Helen La Lime, et les efforts déployés dans un contexte aussi difficile afin d'accomplir le mandat qui lui avait été attribué par le Conseil de sécurité dans ses différentes résolutions. Je voudrais aussi remercier les différentes intervenantes pour leurs remarques judicieuses. Nous en avons pris note.

Point n'est besoin de souligner l'importance de cette séance qui arrive à point nommé. En effet, elle permet au Gouvernement, par mon organe, d'informer le Conseil des derniers développements de la situation sociopolitique et sécuritaire du pays, des efforts que le Gouvernement est en train de déployer afin de l'améliorer et, du même coup, de présenter à la communauté internationale ses attentes en vue de nous permettre de sortir définitivement de cette crise multidimensionnelle qui a trop duré.

Le 12 septembre dernier, des manifestations violentes ont éclaté dans le pays suite à la décision du Gouvernement de cesser la subvention des produits pétroliers, entraînant du même coup l'augmentation du prix des carburants. Cette décision, quoique difficile, était

un impératif, car l'État perdait un total de 400 millions de dollars par année. D'autre part, il s'agissait d'assainir les finances publiques en adoptant un budget d'austérité par des réformes macroéconomiques.

Le Gouvernement a entrepris une grande réforme au niveau de l'administration générale des douanes pour lutter contre la contrebande, augmenter les recettes douanières et freiner l'entrée des armes et des munitions dans le pays. Ainsi, ces mesures ont permis à la douane de collecter, pour le mois d'août, près de 8 milliards de gourdes, soit une augmentation de plus de 40 %.

Utilisant cette augmentation des prix comme cheval de bataille et les conséquences sociales à court terme inhérentes à cette mesure, ajoutées également à leur mécontentement contre les réformes douanières et à l'adoption prochaine de nouvelles mesures, les pêcheurs traditionnels en eaux troubles, qu'on trouve dans le secteur politique et dans le secteur privé des affaires, ont mis à exécution leur plan pour créer une situation chaotique dans le pays. Ils ont utilisé les gangs lourdement armés pour paralyser le fonctionnement de tous les départements géographiques du pays, en bloquant les principales artères de la capitale et des villes de province, en pillant et brûlant des édifices publics, comme des tribunaux de paix, des centres carcéraux, des entreprises du secteur privé, des locaux de certaines banques commerciales et des entrepôts des organisations internationales comme le Programme alimentaire mondial, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, l'UNICEF et Caritas.

Plus d'une vingtaine d'écoles ont été saccagées et pillées dans le département de l'Artibonite. Face à la brutale détérioration de la situation, le Gouvernement s'est attelé à rétablir la sécurité dans le pays, susceptible de garantir la reprise des activités économiques. Je suis en mesure d'annoncer qu'à l'exception de quelques cas isolés, la situation est globalement sous contrôle et le calme est revenu dans plusieurs parties du pays. C'est l'occasion de saluer le professionnalisme de la Police nationale d'Haïti, qui a su reprendre le contrôle de la situation et limiter les dégâts face à des gangs mieux armés et mieux équipés.

Je souhaite exprimer devant le Conseil la grande préoccupation et l'inquiétude du Gouvernement haïtien face à cette grave situation. Je voudrais également mettre l'accent sur les conséquences catastrophiques que les actions délétères des gangs, alimentés par certains secteurs économiques et quelques acteurs politiques, causent à la société et leurs effets dévastateurs sur l'économie nationale et sur le quotidien de la population. Les conséquences sont extrêmement graves.

Les manifestations violentes et destructives ainsi que les difficultés rencontrées dans la livraison et l'approvisionnement du pays en carburant, à cause du blocage des routes imposé par les gangs armés au niveau du terminal pétrolier de Varreux, compliquent davantage la situation économique déjà précaire du pays. Le carburant étant un produit transversal qui concerne toute l'activité économique, une telle situation est de nature à paralyser l'État et à jeter le pays dans une paralysie presque totale.

Pour cause, certaines entreprises privées menacent de plier bagage et de se relocaliser ailleurs. Le parc industriel de Caracol, l'un des plus importants du pays, vient d'annoncer l'arrêt de ses opérations, dimanche, faute de carburant, ce qui pourrait faire perdre 12 000 emplois, dans un contexte de croissance économique négative. De plus, la fermeture de certains hôpitaux est enregistrée faute d'approvisionnement en carburant et la réouverture des classes, déjà reportée au 3 octobre prochain, reste hypothétique.

Face à l'aggravation de l'insécurité, il nous faut un accompagnement très robuste de la communauté internationale pour soutenir la Police nationale d'Haïti (PNH) dans sa lutte contre les bandes armées. L'appel lancé par le Secrétaire général va dans le bon sens et mérite d'être approfondi. C'est aussi l'occasion d'inviter d'autres partenaires à œuvrer davantage. Dans cet ordre d'idées, nous remercions les initiateurs de la réunion organisée le 23 septembre dernier sur le « basket fund », ainsi que les États qui ont fait des annonces de contribution, en vue de supporter le travail de la PNH.

Pour faire face à ces actions de terrorisme, le Gouvernement mise beaucoup sur la collaboration de la communauté internationale. Il nous faut barrer la route à ces fauteurs de trouble, ces promoteurs de la violence, qui profitent de l'instabilité chronique d'Haïti pour s'enrichir dans la contrebande et le trafic de la drogue, des armes et des munitions. Dans ce contexte, les auteurs directs et intellectuels des actes criminels et terroristes, notamment ceux perpétrés ces derniers jours, seront réprimés avec la dernière rigueur par la PNH et déférés devant la justice haïtienne.

Nous saluons également la décision de certains pays d'envisager d'imposer des sanctions à l'égard de ceux et celles qui participent d'une façon ou d'une autre aux activités criminelles porteuses d'insécurité dans le pays. Il s'agit d'un grand pas dans la bonne direction pour en finir avec le phénomène de l'insécurité dans le pays.

De ce fait, la priorité de l'heure est le retour à l'ordre constitutionnel à travers le rétablissement de la sécurité et le dialogue politique, condition essentielle pour la tenue des élections générales et le rétablissement des institutions démocratiques et républicaines, ce qui permettra de traiter les questions sociales et économiques. À ce propos, je suis heureux d'annoncer que, présentement, des négociations sont en cours, et nous espérons qu'un accord politique pourra être trouvé sous peu, ce qui permettra le déblocage de la situation. Le Premier Ministre n'a jamais ménagé ses efforts et est toujours resté ouvert pour poursuivre le dialogue, seul moyen de résoudre la crise politique.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures de la République dominicaine.

M. Álvarez Gil (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Au nom du Gouvernement de la République dominicaine, je remercie la République populaire de Chine d'avoir demandé l'organisation de la présente séance. Je remercie également l'ensemble des intervenantes des exposés qu'elles ont présentés à cette occasion. Nous remercions par ailleurs le Conseil de sécurité de sa résolution 2645 (2022), adoptée en juillet, portant prorogation du mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) pour un an.

Néanmoins, comme je l'ai déjà souligné à l'Assemblée générale (voir A/77/PV.7), les résultats attendus du BINUH supposent au préalable que les Haïtiens parviennent à un accord national, point de départ pour combattre et neutraliser les bandes et, ensuite, veiller à la tenue d'élections dès que les conditions le permettront.

Malheureusement, ce processus n'a pas réussi jusqu'à présent et, pour cette raison, le Gouvernement dominicain estime que les efforts de stabilisation en Haïti doivent être axés, comme le Président Luis Abinader Corona l'a indiqué à maintes occasions, sur un rétablissement de la paix et un dialogue politique immédiats, seuls moyens de venir à bout de la violence et du chaos, ainsi qu'il est stipulé au paragraphe 10 de la résolution 2645 (2022), par un renforcement de l'appui en matière de sécurité, concernant les efforts faits par la Police nationale d'Haïti pour combattre des niveaux élevés de violence.

Toutefois, les progrès presque nuls en ce sens font que la communauté internationale doit se mobiliser et que, comme l'a dit le Secrétaire général António Guterres, exprimant en cela une position à laquelle notre

pays adhère résolument, tout en renforçant l'assistance à la formation de la police nationale, il faut établir une force robuste, capable de rétablir la paix et de mettre fin à la violence déchaînée par les bandes armées, qui sont infiltrées par les pouvoirs politique et économique.

Insistant comme à l'accoutumée sur son esprit de coopération et d'amitié avec le Gouvernement et le peuple haïtiens, la République dominicaine réaffirme également sa conviction que la seule réponse durable à la crise haïtienne doit venir des Haïtiens eux-mêmes. Par conséquent, et je le répète devant le Conseil : une coopération internationale avec les efforts d'Haïti et les autorités haïtiennes est indispensable si nous voulons apporter paix et stabilité au peuple haïtien, à ses voisins et à la région. Tel est notre unique objectif.

La souffrance humaine en Haïti est aujourd'hui indescriptible. Nous avons entendu énumérées, à la présente séance certaines des terribles violations qui touchent avant tout les plus vulnérables en Haïti. Depuis une dizaine de jours, le principal terminal pétrolier, Varreux, que le Ministre Généus a mentionné, avec ses millions de litres de diesel, d'essence, de kérosène et de gaz de pétrole liquéfié, est bloqué par de grandes tranchées, des barricades, des camions et des remorques, et la police n'a pas été capable de dégager le terrain pendant tout ce temps. Quelque 400 000 personnes vivent autour de ce terminal de carburant. Nous devons à tout prix éviter une tragédie.

Pour terminer, je tiens à rappeler ce que le Président Luis Abinader Corona a déclaré l'an dernier à l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session : « Haïti ne peut plus attendre. Nous devons agir de manière responsable, et nous devons agir maintenant ».

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Rae (Canada) (*parle en anglais*) : J'ai eu l'occasion de me rendre en Haïti et en République dominicaine, fin août, en ma qualité de Président du Groupe consultatif ad hoc du Conseil économique et social sur Haïti et à titre national.

Je pense que tout ce qui doit être dit l'a été, au sujet de l'ampleur des problèmes que nous rencontrons dans le pays. Les bandes armées encerclent Port-au-Prince, menaçant la sûreté et la sécurité de ses habitants. Pendant quelque temps, les bandes criminelles ont pris le contrôle du principal palais de justice du pays, ce qui est presque un symbole de l'effondrement de l'ordre public. Les enfants ne peuvent pas se rendre à l'école.

De nombreux Haïtiens sont confrontés à des pénuries alimentaires chroniques, comme nous l'avons entendu, et l'insécurité alimentaire va s'aggravant. À Cité-Soleil et dans d'autres quartiers, les femmes enceintes n'ont pas accès aux services de santé essentiels en raison de la violence en bande organisée. Les entreprises ferment. Les Haïtiens quittent le pays ou sont déplacés à l'intérieur du pays. Nous devons néanmoins saluer la remarquable résilience du peuple haïtien.

Face à cette réalité, la communauté internationale doit renforcer sa détermination et se tenir aux côtés des Haïtiens pour les aider à surmonter ces défis complexes, d'autant plus que les tensions ne cessent de croître.

(*l'orateur poursuit en français*)

Le Canada poursuit son engagement en Haïti. La semaine dernière, en collaboration avec nos partenaires des Caraïbes et le Gouvernement haïtien, le Premier Ministre Trudeau a présidé une rencontre du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti du Conseil économique et social. En tant qu'amis, voisins et partenaires d'Haïti, nous avons discuté de l'importance d'intensifier notre appui à ce pays, non seulement à court terme, mais également à long terme. Cela inclut une assistance afin d'aider Haïti à identifier les causes profondes des défis complexes et interconnectés auxquels le pays est confronté.

Nous devons aider Haïti à créer les conditions propices à un dialogue national inclusif, et j'ai été heureux de prendre connaissance aujourd'hui des informations communiquées par le Ministre Généus, afin de permettre à l'ensemble de la population de dessiner les pourtours d'un parcours vers des élections crédibles et un retour à un gouvernement stable et démocratique. Et nous devons nous assurer de donner à Haïti tout l'appui dont le pays a besoin pour ne laisser personne derrière. Évidemment, cela veut dire accorder l'opportunité aux femmes et aux jeunes de jouer le rôle important qui leur revient dans la détermination de leur avenir.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Au Canada, nous avons répondu à l'appel pour aider la Police nationale d'Haïti à lutter contre les bandes armées qui, et ce n'est pas une exagération, terrorisent littéralement la population haïtienne. En collaboration avec l'ONU et la Police nationale d'Haïti, nous avons créé et financé un panier de fonds, géré par le Programme des Nations Unies pour le développement, qui contribuera à rendre l'aide internationale en matière de sécurité plus efficace et mieux coordonnée.

Nous nous félicitons de l'annonce de contributions faite vendredi par les États-Unis en faveur de ce panier de fonds, et je voudrais dire à tous les participants que nous encourageons les autres États Membres à y contribuer, car il est d'une importance vitale.

Nous nous félicitons également, et cela a été confirmé par de nombreuses déclarations faites aujourd'hui, de la possibilité que le Conseil de sécurité prenne de nouvelles mesures pour aider Haïti à réduire le pouvoir des bandes armées. Dans le même temps, nous demandons au Conseil de veiller à ce que les mesures soient efficacement ciblées et qu'elles n'entraient pas la capacité de l'ONU à aider le peuple haïtien. Beaucoup d'autres orateurs ont fait des commentaires à ce sujet et je suis d'accord avec eux. J'ai été très encouragé par les commentaires formulés à cet égard par un grand nombre de représentants, notamment ceux de la Fédération de Russie, du Brésil et de la Chine. Je pense qu'il est extrêmement utile que nous soyons d'accord sur le fait que des sanctions peuvent être nécessaires, mais il faut que ce soit les bonnes sanctions visant les bonnes personnes. Elles ne doivent pas changer quoi que ce soit à la nécessité d'aider Haïti en ces temps difficiles, et il faut veiller à ce que ces sanctions ne portent pas atteinte à l'aide humanitaire ou à l'aide au développement.

Cela étant dit, c'est plus facile à dire qu'à faire, mais nous devons le faire ; nous devons aussi faire taire les armes, et nous devons trouver un moyen efficace de le faire.

(l'orateur poursuit en français)

Le Canada est prêt à appuyer le Gouvernement haïtien à renforcer sa capacité à combattre la corruption, les crimes économiques, ainsi que le blanchiment d'argent. En ce sens, nous continuerons à renforcer les capacités des institutions juridiques haïtiennes à poursuivre les auteurs de ces crimes.

(l'orateur reprend en anglais)

J'ai cinq questions, et j'espère qu'elles seront examinées non seulement par le Conseil de sécurité, mais également par de nombreux États Membres.

Premièrement, comment pouvons-nous mettre rapidement un terme à la violence, tout en évitant les

erreurs commises lors des interventions passées ? Je pense que nous devons comprendre qu'il s'agit d'un point essentiel.

Deuxièmement, comment améliorer immédiatement et efficacement l'application du principe de responsabilité en matière de criminalité, ce qui implique non seulement le maintien de l'ordre, mais aussi l'ensemble du système judiciaire ?

Troisièmement, comment pouvons-nous faciliter le dialogue politique sans ingérence ? Comment faire en sorte qu'il y ait un dialogue sans dire aux personnes concernées ce qu'elles doivent faire ?

Quatrièmement, comment pouvons-nous faire face à la crise alimentaire et énergétique dans l'immédiat et en même temps, aider le Gouvernement haïtien à élaborer un plan à long terme en faveur de la prospérité et des investissements ?

Enfin, comment susciter une réponse plus concertée et plus globale au sein de la région, comme l'a souligné mon collègue du Kenya, de la part de la Communauté des Caraïbes, de la République dominicaine elle-même et de la communauté internationale dans son ensemble, y compris de l'Afrique, tout en veillant à ce que les Haïtiens s'approprient pleinement le changement politique et en assumant la responsabilité ? Jusqu'à présent, nous n'avons pas été en mesure de trouver les bonnes formules, mais cela ne signifie pas que nous devons cesser nos efforts à cette fin.

(l'orateur poursuit en français)

La population haïtienne mérite nos efforts, notre encouragement et notre respect, et c'est dans cet esprit que le Canada va poursuivre ses efforts avec tous les membres du Conseil, et avec nos partenaires haïtiens et dominicains.

La Présidente : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 55.